

# Une démarche économique et durable

Devenir un cluster industriel et durable , offrant des conditions d'implantation et de fonctionnement optimales sur l'axe Seine



- HAROPA PORT -  
Publié le 16 Avril 2019

En 2030, la Vallée de la Seine est considérée comme un espace attractif pour les implantations industrielles dans de nombreux secteurs.

## Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette reconnaissance :

En premier lieu, le gain de compétitivité des industries de l'axe Seine a été rendu possible grâce à la mise en œuvre d'une stratégie industrielle européenne et nationale affirmée, qui fait des ports les lieux privilégiés de développement des industries : disponibilité foncière pérenne, mise en place de procédures administratives accélérées, création de circuits logistiques plus sobres en gaz à effet de serre, etc.

Avec cette compétitivité industrielle retrouvée, le territoire de l'axe Seine joue un rôle moteur dans les échanges internationaux. Il s'appuie sur des avancées en matière d'innovation et d'efficacité énergétique, mais également sur une plus grande flexibilité des systèmes productifs, une main-d'œuvre qualifiée et un marché domestique en croissance.

Tout au long de la Vallée de la Seine, de véritables écosystèmes industriels fondés sur les

URL of the page: <https://www.haropaports.com/fr/une-demarche-economique-et-durable-0>

□ principes de l'économie circulaire se sont structurés, avec le soutien des pôles de compétitivité et dans un environnement juridique national et européen devenu plus incitatif.

- › Ports des énergies à l'ère du renouvelable
- › L'Axe Seine, un hub chimique de premier plan
- › Un cluster agro-alimentaire européen
- › L'Axe Seine, clef de voute de la construction du Grand Paris
- › Au cœur des flux du recyclage
- › HAROPA, acteur majeur de la filière industrielle de réparation navale

## Quelles implications pour HAROPA en 2030 ?

Devenir un cluster industriel durable implique de :

- › Aménager l'espace pour favoriser des synergies d'écologie industrielle et renforcer l'acceptabilité sociale des activités industrialo-portuaires,
- › Faciliter l'implantation de nouvelles activités à travers une simplification des procédures et un guichet unique,
- › Améliorer l'offre de services aux navires (optimisation des terminaux, approfondissement du chenal de navigation, offre de soutage...) et élargir la desserte de l'hinterland,
- › Développer l'offre foncière et la prospection commerciale, notamment à l'international,
- › Mobiliser les clients autour de projets collaboratifs et innovants, en s'appuyant sur les organismes de R&D.